
La Conférence de
« Capitulation sans conditions »
Berlin
A la Wilhelmstrasse
L'avenir de l'Europe
17 HEURES
Mardi 9 novembre
1943
LA SEMAINE INTERNATIONALE
Du décrochage à la victoire défensive

LE FAUX SOIR

OFFICIAL SELECTION
tiff
TORONTO INTERNATIONAL FILM FESTIVAL 2026

FILM FEST GENT
Official Closing Film
53th Edition

ARIEH **WORTHALTER** · MÉLANIE **THIERRY** · KARIM **LEKLOU** · MARA **TAQUIN**

AVEC LA PARTICIPATION DE

BOULI **LANNERS** · JULIEN **FRISON** DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE · FRANÇOIS **DAMIENS**

LE FAUX SOIR

D'APRÈS UNE HISTOIRE VRAIE

UN FILM DE
MICHAËL R. ROSKAM

LE 2 DÉCEMBRE AU CINÉMA
DURÉE : 133 MIN. - PAYS : BELGIQUE/FRANCE

Distribution Benelux
Cinéart
Rue de Namur 72-74/8
B-1000 Bruxelles
E : info@cineart.be
T : +32 2 245 87 00

Relations presse
Heidi Vermander
E : heidi@cineart.be
T : +32 475 62 10 13

LE FAUX SOIR

Un film de
Michaël R. Roskam

Avec
Arieh Worthalter, Mélanie Thierry, Karim Leklou, Mara Taquin, Bouli Lanners, Julien Frison, François Damiens, Ruth Becquart, Peter Van den Begin, Jean-Benoît Ugeux, Laurent Capelluto, Pierre Gervais, Alexis Manenti, Yolande Moreau, Viviane De Muynck, Ingrid Heiderscheidt & Jan Bijvoet

Écrit par
Michaël R. Roskam & Bernard Falaise

Adaptation libre de l'ouvrage Le « Faux » Soir : 9 novembre 1943 de Marie Istas

Produit par
Frakas Productions et Rectangle Production / Goodfellas,
en coproduction avec Rossel et le journal « Le Soir », RTL Belgium, Orange et BeTV, Proximus, Shelter Prod, **en association avec** Harbor Men Pictures,
avec le soutien essentiel de Canal +, **avec la participation de** Ciné +
avec l'aide de Eurimages, du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Fonds Audiovisuel de Flandres
avec le soutien de Centre du Cinéma et de l'Image Animée, la Région de Bruxelles-Capitale, Wallimage (la Wallonie), Screen Flanders, Tax Shelter.be et ING
en association avec ARP Sélection, Cinéart & Anonymous Fédération

Producteurs Jean-Yves Roubin, Cassandre Warnauts, Alice Girard, Vincent Maraval

Ventes internationales
Goodfellas
Distributeur Benelux
Cinéart

SYNOPSIS

1943. Les Nazis occupent la Belgique et confisquent le quotidien national Le Soir à ses propriétaires pour en faire leur outil de propagande.

Alors qu'il est interdit de commémorer le 11 novembre, un groupe de résistants a une idée folle: et si, pour remonter le moral des Belges, ils parvenaient à imprimer une fausse édition du Soir. Le même papier, le même titre, le même format, mais truffé d'articles ridiculisant l'occupant?

Ceci est la folle aventure et l'histoire vraie du faux numéro d'un vrai journal...



NOTES D'INTENTION DE MICHAEL R. ROSKAM

Le plomb a plus changé le monde que l'or.
Et le plomb d'imprimerie plus que celui des fusils.
Georg Christoph Lichtenberg

Beaucoup se demandent pourquoi j'ai tenu à raconter cette histoire et à la mettre en scène. En quoi cette histoire s'insère dans mon parcours de cinéaste. Pourquoi un réalisateur flamand s'obstine-t-il à tourner un film en français ? Je me considère avant tout comme un réalisateur belge.

Mes grands-parents sont francophones, j'ai passé une partie de mon enfance entre Saint-Trond et Liège. Aujourd'hui encore, je vis entre Bruxelles et les Ardennes.

La singularité belge, mélange de cultures, de langues et d'influences, a constitué le réalisateur et l'homme que je suis aujourd'hui.

À cet instant de ma carrière, il m'apparaît clairement que je ne souhaite pas faire de distinction entre mon amour profond pour la Belgique et la volonté de faire un cinéma international. Il n'y a pas là de prétention de ma part, au contraire. Chacune de mes expériences ont participé à mon désir de défendre des projets au potentiel populaire tout en essayant de créer des personnages et des histoires fortes. Le Faux Soir en est la meilleure expression.

Cette histoire était pour moi l'occasion de rendre hommage à la Belgique, à son humour et à ce qu'elle a d'unique, tout en portant cette histoire hors de nos frontières. Le 9 novembre 1943, la résistance belge réussit le coup le plus audacieux de l'histoire de la presse clandestine qui inspirera d'autres actions en Europe. Le grand éclat de rire qui parcourt la Belgique occupée est entendu jusque dans les capitales alliées, de Londres à Washington.

J'ai voulu faire un film qui parle du courage de ces jeunes hommes et jeunes femmes. Un film qui soit fort, drôle, tragique et inspirant. Si le Faux Soir est une magnifique illustration de la « zwanze» bruxelloise, il est surtout un acte de bravoure et de résistance qui valut la mort ou la prison à ses auteurs. À travers mon film, j'aimerais que le spectateur interroge le pouvoir des mots et de la satire comme arme de résistance contre toutes les oppressions.

À 52 ans, je suis père d'un adolescent, d'une petite fille d'à peine deux ans et d'un petit garçon né en plein milieu du tournage il y a quelques mois. Je ne peux pas regarder le monde qui m'entoure et penser aux films que je vais défendre sans imaginer porter à l'écran des histoires qui pourraient leur parler. Des films qui puissent, modestement, tenter de parler des préoccupations de la jeunesse d'aujourd'hui.

Cette histoire est pour moi capitale à raconter aujourd'hui. Je me souviens du jour où mon co-scénariste Bernard Falaise (à l'initiative du projet) m'a appelé pour me parler de cet évènement historique que je ne connaissais pas... Nous étions quelques jours après la tragédie de Charlie Hebdo. Ce jour-là j'ai su que Le Faux Soir serait mon prochain long-métrage. Souvent, le choix de raconter une histoire du passé trouve sa résonnance ici et maintenant. C'est ce qui fait l'universalité d'un récit. Cette histoire du Faux Soir me touche intimement dans ce qu'elle a de profondément contemporain. Dans un monde où la liberté d'expression est sans cesse mise en péril, où les fake news s'intensifient, où les campagnes électorales sont gangrenées par des mensonges médiatiques... j'ai voulu proposer un film belge qui touche aux questions universelles de liberté et de résistance.

Nous avons travaillé sur le scénario de manière très documentée. D'une part en nous basant sur l'ouvrage historique de Marie Istas mais aussi en nous plongeant complètement dans le Bruxelles de 1943. Il s'agissait pour nous d'être au plus près de la vérité de cette époque. Nous ne voulions pas donner une image édulcorée ou tronquée de la Belgique occupée, de comment vivaient les gens. La vie sous occupation allemande n'est pas un contexte historique facile à retranscrire. Nous avons décidé de faire exister toute la complexité de cette période à travers nos personnages.

La plupart des héros du film sont des personnes ayant réellement existé. Il était crucial pour nous de ne pas les trahir. Avec la production et ma documentaliste, nous avons réussi à retrouver presque tous leurs descendants (Théo Mullier, Adrien Van Den Branden de Reeth, Léon Navez, Jean Plas, René Noël...). Ce qu'ils nous ont offert en termes d'anecdotes, de vérités, de blessures familiales aussi... nous a véritablement bouleversés et responsabilisés par rapport aux enjeux du film.

Évidemment, pour des raisons scénaristiques, des éléments ont été romancés. Mais aussi parce que, de cette histoire de l'ombre, on ne sait forcément pas tout.
Cela dit, même les éléments inventés ont toujours été inspirés de témoignages de

résistants de l'époque. C'est notamment le cas du personnage de Géraldine, la petite amie de Marc Aubrion. Je voulais absolument qu'il y ait au sein de cette bande très masculine un deuxième personnage féminin. L'histoire vraie m'offrait déjà la chance d'avoir une femme à la tête de ce groupe de résistants : Andrée Grandjean, incarnée par la formidable Mélanie Thierry. Dès le début de la guerre, cette avocate entre dans la clandestinité et va contribuer à des actions décisives au sein du Front de l'Indépendance.

À ses côtés, je voulais écrire un second personnage qui nous raconte encore une autre facette de la résistance. Géraldine est institutrice. Catholique pratiquante, elle ne laisse pas son compagnon anarchiste lui dicter son comportement. L'occupation allemande la dégoûte. Elle est plutôt réservée de nature mais cela ne change rien à son fort caractère. Quand l'aventure se présente, elle la saisit et met ses convictions au service de l'action. Nous avons écrit ce personnage au départ de témoignages de femmes dans la résistance et d'histoires qui nous ont été racontées.

Je voulais aussi rappeler au spectateur l'implication de la jeunesse dans cette entreprise folle. Nous avons fait un énorme travail de casting pour les silhouettes et la figuration de tous les jeunes coursiers qui vont distribuer le journal le jour J. C'était important pour moi que cette jeunesse existe à l'écran.
Il s'agit aussi d'un film où la presse, la machinerie d'imprimerie est un personnage à part entière.

La presse rotative est pour moi une machine de guerre, comme un sous-marin, un canon d'artillerie ou un bombardier B17. Le film devait avoir un rapport très physique avec la machine. Il ne s'agit pas de balles réelles mais de lettres.

Je me suis complètement immergé dans cet univers et j'ai voulu que mon équipe proche, même les producteurs, fasse aussi cette immersion. Bouli Lanners notamment mais aussi tous les autres comédiens ont participé à des initiations dans de vraies imprimeries d'époque. Les gens qui savent encore aujourd'hui manipuler ces machines d'une orfèvrerie incroyable, deviennent de plus en plus rares. Nous avons pu compter sur leur investissement et l'amour de leur art. Cette transmission a fait partie des plus beaux moments de la préparation de ce film.

J'ai pensé la mise en scène du film comme un film de braquage. Je voulais que le spectateur soit pris avec les protagonistes dans cette course contre la montre et qu'il participe de l'autre côté de l'écran aux étapes clés de l'impression de ce Soir du peuple.

Dans ce film, avec l'humour comme arme principale, le peuple reprend ses droits. Quel qu'en soit le prix. Quelles que soient les divergences politiques ou de classes, ces hommes et ces femmes se sont unis pour reprendre ce qui leur appartenait, faire rire leurs compatriotes d'une seule voix et leur redonner espoir.

Pour incarner cela, j'ai eu la chance de compter sur un formidable casting, emmené par Arieh Worthalter. J'ai beaucoup travaillé avec les acteurs à affiner la singularité de chacun des protagonistes. J'ai voulu défendre le côté belge du casting (avec un mélange d'accents belges francophones, typiquement bruxellois et néerlandophones) - Mara Taquin, Bouli Lanners, François Damiens, Jean-Benoît Ugeux, Yolande Moreau, Peter Van den Begin ou Ruth Becquart... - en le mixant à des comédiens français que j'admire énormément comme Mélanie Thierry ou Karim Leklou.

J'espère avoir créé un groupe cohérent fait de personnalités toutes singulières. Un ensemble à l'image du peuple belge : drôle, surréaliste, insolent vis-à-vis des règles et des gros patrons.

La musique a été capitale pour donner au film ce ton irrévérencieux. Je suis très honoré que Christophe Chassol, musicien compositeur et arrangeur français, ait accepté de faire la musique de mon film. Il est l'un des rares artistes contemporains qui selon moi arrive à naviguer entre musique « savante » et musique populaire. Son approche bruitiste a permis de travailler au départ de la musicalité propre à l'imprimerie, aux rotatives, aux procédés de linotypes. J'aime la manière dont Chassol travaille à partir du réel pour créer sa musique. Cela me semble particulièrement juste par rapport au film.

Michaël R. Roskam

MICHAEL R. ROSKAM

Réalisateur et scénariste

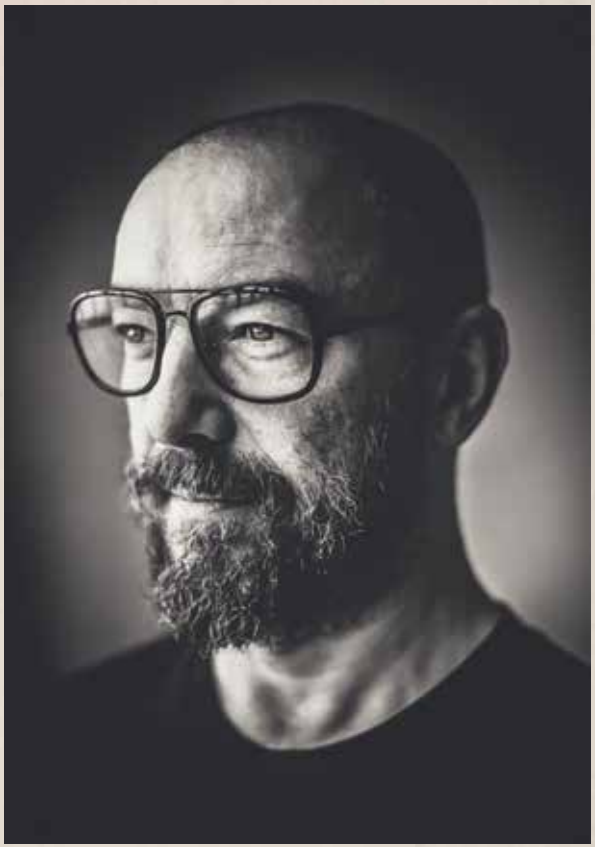
Michaël R. Roskam est un réalisateur et scénariste belge. Après plusieurs courts métrages salués par la critique (Carlo, The One Thing to Do), il réalise son premier long métrage, Rundskop, en 2011. Le film fait découvrir l'acteur Matthias Schoenaerts au public international et décroche en 2012 une nomination à l'Oscar du meilleur film en langue étrangère.

Fort de ce succès, il attire l'attention d'Hollywood et réalise The Drop en 2014.

En 2017, il réalise Le Fidèle, qui est une nouvelle fois choisi pour représenter la Belgique aux Oscars et présenté en sélection officielle à la Mostra de Venise.

En 2021, il réalise les trois premiers épisodes de la mini-série Apple TV+ Black Bird, avec Taron Egerton dans le rôle principal. La série rencontre un grand succès critique et reçoit des nominations aux Emmy Awards et aux Golden Globes.

En 2026, il revient avec Le Faux Soir, un film sur la Seconde Guerre mondiale qui rend hommage au plus spectaculaire piratage médiatique de la Résistance. Pour porter à l'écran ce chapitre méconnu de l'Histoire belge, il réunit une prestigieuse distribution composée notamment d'Arieh Worthalter, Mélanie Thierry, Karim Leklou, Mara Taquin, Bouli Lanners, Julien Frison et François Damiens.



Copyright photo : Jimmy Kets

ARIEH WORTHALTER

Dans le rôle de ***Marc 'Yvon' Aubrion***

Arieh Worthalter est un acteur belge de théâtre et de cinéma.

Après avoir suivi des études d'art dramatique à l'INSAS de Bruxelles, il a débuté sa carrière sur les planches dans *Othello* et *L'Illusion comique* en 2007 et 2008. Alternant entre théâtre et cinéma, il s'est notamment illustré dans *Marie Curie* de Marie Noëlle (2016), *Éternité* de Tran Anh Hùng (2016), *Razzia* de Nabil Ayouch (2017), *Un monde plus grand* de Fabienne Berthaud (2019) et *Douze mille* de Nadège Trebal (2019).

Il a reçu deux Magritte du cinéma du meilleur second rôle masculin pour ses performances dans *Girl* de Lukas Dhont (2017 - Caméra d'or au 71e Festival de Cannes) et *Duelles* d'Olivier Masset-Depasse (2020).

Pour son interprétation de Pierre Goldman dans *Le Procès Goldman* de Cédric Kahn, présenté en ouverture de la Quinzaine des Réalisateurs en 2023, il a remporté le César 2024 du meilleur acteur.



KARIM LEKLOU

Dans le rôle de ***René 'Jean' Noël***



Karim Leklou apparaît pour la première fois au cinéma dans *Un Prophète* de Jacques Audiard en 2009.

Entre 2011 et 2014, il poursuit le chemin du cinéma d'auteur en imposant sa présence chez Bouli Lanners pour *Les Géants*, ou encore Radu Mihaileanu pour *La Source des Femmes*.

En 2015, son rôle principal dans *Coup de chaud* de Raphaël Jacoulot marque un premier tournant dans sa carrière. Il retrouve Tahar Rahim (son partenaire de jeu dans *Un Prophète*) pour *Les Anarchistes* d'Elie Wajeman, *Réparer les vivants* de Katell Quillévéré et *Joueurs* de Marie Monge.

En 2018, Karim Leklou se fait connaître du grand public avec *Le Monde est à toi*, la comédie explosive de Romain Gavras, et reçoit le Swann d'Or de la révélation masculine au Festival de Cabourg et est nommé au César du Meilleur Espoir masculin. La même année, il est l'un des protagonistes de la série à succès *Hippocrate*, aux côtés de Louise Bourgoin et Alice Belaïdi.

En 2021, il est à l'affiche de *Bac Nord*, le thriller policier de Cédric Jimenez, et forme un trio de soldats avec Leïla Bekhti et Anthony Bajon dans le premier long métrage de Giovanni Aloi, *La Troisième Guerre*.
L'année suivante, Karim Leklou est à l'affiche du film belge *Un monde* de Laura Wandel, film tourné à hauteur d'enfant sur le thème du harcèlement scolaire. On le retrouve également dans *La Goutte d'or* de Clément Cogitore, présenté à la Semaine de la critique lors du Festival de Cannes 2022.

En 2023, il est à l'affiche de *Temps mort* de la belge Ève Duchemin, de P*our la France* de Rachid Hami, et *Vincent doit mourir* de Stephan Castang.
L'année 2024 est l'une des plus marquantes de sa carrière, avec la sortie de *L'Amour ouf* de Gilles Lellouche, et surtout du *Roman de Jim* d'Arnaud et Jean-Marie Larrieu, rôle pour lequel il est sacré meilleur acteur aux César 2025.
Il fut le parrain de Mara Taquin lors de la soirée des Révélations des Césars 2024 et il partage aujourd'hui l'affiche avec elle pour *Le Faux Soir* de Michael Roskam.

MÉLANIE THIERRY

Dans le rôle de ***Andrée 'Françoise' Grandjean***

Au cours des vingt dernières années, Mélanie Thierry s'est imposée comme l'une des actrices incontournables de sa génération.

Elle se fait notamment remarquer au cinéma en 1999 dans *Quasimodo d'El Paris* de Patrick Timsit. En 2006, Jacques Weber lui confie le rôle d'une jeune femme schizophrène dans son adaptation de *Le Vieux Juif blonde* d'Amanda Sthers. Sa performance est saluée par la critique et la pièce rencontre un très beau succès.

À partir de 2010, elle multiplie les projets ambitieux. Bertrand Tavernier lui confie le rôle-titre de *La Princesse de Montpensier*, qui rencontre un large succès auprès du public et de la critique. Soucieuse de varier les registres, elle participe également à des films plus indépendants, notamment *L'Autre Dumas* de Safy Nebbou.
La même année, sa performance dans *Le Dernier pour la route* de Philippe Godeau lui vaut le César du Meilleur espoir féminin.

En 2011, elle tourne sous la direction d'André Téchiné dans *Impardonnables*, puis dans *Ombline* de Stéphane Cazes et *Comme des frères* d'Hugo Gélin.

En 2013, elle donne la réplique à Benoît Magimel dans *Pour une femme* de Diane Kurys. Sa carrière prend également une dimension internationale : elle joue aux côtés de Christoph Waltz dans *The Zero Theorem* de Terry Gilliam, puis de Benicio del Toro dans *A Perfect Day* de Fernando León de Aranoa.

En 2017, elle retrouve Albert Dupontel dans *Au revoir là-haut*, adaptation du roman de Pierre Lemaitre, qui rencontre un important succès critique et public.
L'année suivante, elle retrouve le réalisateur Emmanuel Finkiel, avec qui elle avait déjà collaboré sur *Je ne suis pas un salaud*, pour incarner Marguerite Duras dans *La Douleur*. Cette interprétation lui vaut une nouvelle nomination au César de la Meilleure actrice et contribue à renforcer sa reconnaissance internationale.

En 2020, Spike Lee lui confie l'un des rôles principaux de *Da 5 Bloods*, son film de guerre produit par Netflix. Elle apparaît également dans la série *No Man's Land* de Danis Tanović ainsi que dans *En Thérapie* d'Éric Toledano et Olivier Nakache.
Elle poursuit avec *Tralala* d'Arnaud et Jean-Marie Larrieu, présenté au Festival de Cannes en 2021, puis *La Vraie Famille* de Fabien Gorgeart en 2022. Elle tient également l'un des rôles principaux de *Soudain seuls* de Thomas Bidegain et apparaît dans *L'Établi* de Mathias Gokalp, aux côtés de Swann Arlaud et Denis Podalydès.

En 2024, Arnaud des Pallières lui confie le rôle principal de *Captives*, thriller historique dans lequel elle partage l'affiche avec Josiane Balasko et Marina Foïs.

En 2025, elle est notamment à l'affiche de *La Chambre de Mariana* et de *Connemara*, aux côtés de Bastien Bouillon.

En 2026, Mélanie Thierry poursuit une actualité particulièrement riche avec plusieurs nouveaux projets : *C'est quoi l'amour ?*, *Le Faux Soir* et *La Vie d'une femme*.



MARA TAQUIN

Dans le rôle de ***Géraldine 'Louise' Gevaerts***

Découverte à 17 ans lors d'un casting sauvage par la réalisatrice Camille Mol, Mara Taquin a depuis enchaîné plus d'une trentaine de rôles au cinéma, en courts et longs-métrages, ainsi qu'à la télévision. Elle se fait notamment remarquer dans *Hors normes* d'Olivier Nakache et Éric Toledano, présenté au Festival de Cannes puis en 2020 dans *Rien à foutre* d'Emmanuel Marre et Julie Lecoustre, qui l'amène une nouvelle fois à Cannes.

On la retrouve ensuite aux côtés d'Isabelle Huppert dans *La Syndicaliste* (Jean-Paul Salomé, 2023) et face à Fabrice Luchini dans *La Petite* (Guillaume Nicloux). En 2025, elle incarne Vannina dans *Le Mohican* de Frédéric Farrucci aux côtés d'Alexis Manenti

Mara tient le rôle principal du très attendu premier film de Marion Le Corroller présenté au dernier Festival de Cannes 2026, *Sanguine*.



BOULI LANNERS

Dans le rôle de ***Théo Mullier***

Bouli Lanners est un acteur, réalisateur et scénariste belge parmi les figures les plus singulières et reconnues du cinéma européen contemporain.

Depuis les années 1990, il construit une carrière remarquable entre cinéma d'auteur et productions grand public, collaborant avec des réalisateurs tels qu'Albert Dupontel, Jacques Audiard, Thomas Lilti, Dominik Moll, Samuel Benchetrit ou encore les frères Delépine et Kervern.

Récompensé par de nombreux prix d'interprétation, il reçoit notamment le César du Meilleur acteur dans un second rôle et le Magritte du Meilleur acteur pour *La Nuit du 12* en 2023.

Également réalisateur et scénariste, il signe des films majeurs tels que *Eldorado*, *Les Géants*, *Les Premiers, les Derniers* et *Nobody Has to Know*, plusieurs fois primés dans les plus grands festivals internationaux, notamment à Cannes et Berlin.



JULIEN FRISON

Dans le rôle de ***Pierre 'Georges' Balencourt***

Julien Frison est né et a grandi en Belgique, avant de rejoindre Paris pour intégrer le Cours Florent. Il rentre ensuite au Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris, puis rejoint la Comédie-Française en 2016, dont il devient le 541e sociétaire en 2024.

Parallèlement à la scène, il enchaine les tournages et apparaît notamment dans L'Événement d'Audrey Diwan, La Nuit du 12 de Dominik Moll et Les Trois Mousquetaires de Martin Bourboulon. Il se fait également remarquer dans plusieurs productions télévisées, dont Sambre et Tapie.

En 2023, il tient l'un des rôles principaux du *Théorème de Marguerite*, réalisé par Anna Novion, aux côtés d'Ella Rumpf, qui lui vaut une nomination au César de la Révélation masculine.

En 2026, il est à l'affiche de *La Guerre des prix*, réalisé par Anthony Déchaux. Il est également au casting de *De la Comédie-Française*, réalisé par Bertrand Usclat et Martin Darondeau, qui rencontre un beau succès en salles.
Il sera également prochainement à l'affiche de *Ce que l'amour me doit*, premier long métrage réalisé par Alison Wheeler.



JEAN-BENOÎT UGEUX

Dans le rôle de ***Fernand 'Charles' Demany***

D'abord metteur en scène au Victoria Theater de Gand, Jean-Benoît Ugeux a multiplié les collaborations avec Anne-Cécile Vandalem. Ensemble, ils ont remporté le prix découverte 2007 de la critique belge pour *Hansel & Gretel*, et celui du meilleur spectacle 2017 de la critique belge pour *Tristesses*.

Parallèlement il mène des carrières de scénariste, d'acteur et de réalisateur. Le Belge figure, par exemple, au générique des séries télévisées *La Trêve*, *Les Petits meurtres d'Agatha Christie* ou *Zorro*. Il tourne notamment avec Benoît Mariage, Joachim Lafosse, François Ozon...

En 2017, il obtient le Magritte du meilleur second rôle pour *Le Fidèle* de Michaël R. Roskam. Derrière la caméra, il a signé *La Petite Prison dans la prairie* et *L'âge mûr*.



FRANÇOIS DAMIENS

Dans le rôle de ***Ferdinand Wellens***

François Damiens commence sa carrière en 1995 en Belgique, où il se fait connaître grâce à des caméras cachées et à la création du personnage mythique de François l'Embrouille.

Son parcours cinématographique débute en 2006 avec *OSS 117 : Le Caire, nid d'espions* de Michel Hazanavicius, suivi la même année par *Dikkenek* d'Olivier Van Hoofstadt, où il partage l'affiche avec Marion Cotillard et Jérémie Rénier.

Il enchaîne ensuite les projets avec brio : en 2010, il joue dans *L'Arnacoeur* de Pascal Chaumeil, aux côtés de Romain Duris et Vanessa Paradis, un rôle qui lui vaut une nomination au César du Meilleur acteur dans un second rôle.

L'année suivante, il remporte le Prix d'Interprétation masculine au Festival international du film de comédie de l'Alpe d'Huez pour *Une Pure Affaire* d'Alexandre Coffre, puis celui du Festival du Film de Sarlat pour *La Délicatesse* de Stéphane et David Foenkinos, marquant son entrée dans le registre sentimental.

En 2012, il confirme cette polyvalence avec *Tango Libre* de Frédéric Fonteyne, qui obtient le Prix Spécial du Jury à la Mostra de Venise. En 2013, il est nommé dans la catégorie Meilleur Acteur aux César et aux Magritte pour son interprétation dans *Suzanne* de Katell Quillévéré, et est fait chevalier des Arts et des Lettres.

L'année suivante, il est à nouveau nommé aux César pour *La Famille Bélier*, où il incarne le mari de Karin Viard. En 2015, il explore une nouvelle palette de jeu dans *Les Cowboys* de Thomas Bidegain, ce qui lui vaut une cinquième nomination aux César, et apparaît également dans *Le Tout Nouveau Testament* de Jaco Van Dormael, aux côtés de Catherine Deneuve et Yolande Moreau.

Multipliant les projets, il rejoint en 2016 le casting de la comédie *Ils sont partout* d'Yvan Attal, avec Benoît Poelvoorde, Charlotte Gainsbourg et Denis Podalydès, tout en jouant dans des films plus poignants comme *La Danseuse* de Stéphanie Di Giusto, sélectionné au Festival de Cannes, ou *Otez-moi d'un doute* de Carine Tardieu, un succès au box-office.

En 2018, François Damiens réalise son premier long-métrage, *Mon Ket*, co-écrit avec Benoît Mariage, un film tourné en caméra cachée où il tient également le rôle principal. Il enchaîne ensuite avec *Fourmi* de Julien Rappeneau et *Le Prince oublié* de Michel Hazanavicius.

Depuis 2020, il multiplie les projets : *Cette musique ne joue pour personne* de Samuel Benchetrit, *8 Rue de l'Humanité* de Dany Boon en 2021, *Adieu Paris* d'Édouard Baer en 2022, ainsi que la série *Des gens bien*. En 2023, il apparaît dans *Les Complices* de Cécilia Rouaud, *La Graine* d'Éloïse Lang. En 2024, il joue dans *Le Procès du Chien* de Laetitia Dosch.

En 2025, il apparaît dans la série *Le Monde magique* de Jérôme Commandeur, puis tient la tête de l'affiche de *La Fille d'un grand amour* d'Agnès de Sacy aux côtés d'Isabelle Carré, ainsi que dans la comédie *T'as pas changé* de Jérôme Commandeur, avec Laurent Lafitte et Vanessa Paradis. On le retrouve également dans *L'Amour c'est surcoté* de Mourad Winter, où il incarne le père de Laura Felpin. En 2026, il endosse le rôle de Michel Marionnaud dans la série Netflix *Les Lionnes* et celui de flic has been dans *Police Flash 80* de Jean-Baptiste Saurel, aux côtés d'Audrey Lamy et Thomas Ngijol.

Au fil des années, François Damiens s'est imposé comme un acteur incontournable du cinéma francophone, reconnu pour sa grande justesse et sa capacité à naviguer avec naturel entre comédie et drame.



RUTH BECQUART

Dans le rôle de ***Lulu-Jouanne Navez***

Comédienne du studio anversois Herman Teirlinck et actrice engagée, Ruth Becquart a obtenu le prix Dioraphtestimulerings pour *Brief*.

Elle est l'autrice d'une série de monologues écrits pour l'exposition *Vrouwen van Vlaanderen (Femmes de Flandre)*.

Elle a joué dans *Code 37*, *Witse* et *Clan*, trois séries à succès de la chaîne flamande VTM. Mais c'est son incarnation de la princesse Astrid dans la série sur le roi Albert II, diffusée par la Eén puis par RTL-TVi, qui l'a rendue célèbre au Plat Pays.

Les cinéastes Nabil Ben Yadir, Dominique Deruddere, Pieter Van Hees et Anissa Bonnefont ont fait appel à ses talents.



PETER VAN DEN BEGIN

Dans le rôle de ***Léon Navez***

Peter Van den Begin est un acteur, scénariste et metteur en scène belge dont la carrière s'étend sur près de quatre décennies. Il est connu pour sa polyvalence, offrant des interprétations primées tant dans des drames que dans des comédies, ainsi qu'au théâtre. Il a été salué à l'échelle internationale pour son rôle dans *King of the Belgians* (2016), film très apprécié dans les festivals, pour lequel il a également reçu le prix du meilleur acteur aux Magritte du cinéma 2018.

Il apparaît également dans de nombreuses séries télévisées, telles que *Studio Tarara*, *Tabula Rasa*, *Fair Trade*, ou encore dans *1985*, *The Twelve*, *Dead End*, *Pandore* et *Dood Spoor*.

Il s'est fait remarquer au cinéma ces dernières années, notamment dans les films *Radioman* de Frank Van Passel, *Zondag de Negenste* de Kat Steppe et *Waarom Wettelen* de Dimitri Verhulst.

Peter est au casting du long métrage *Un détour par Diane* d'Ann Sirot et Raphaël Balboni qui vient de remporter le Grand Prix Orizzonti à la 83ème Mostra de Venise.

YOLANDE MOREAU

Dans le rôle de ***Marguerite***

Yolande Moreau est une actrice, réalisatrice et scénariste belge, née à Bruxelles. Révélée au grand public par son travail avec la troupe de théâtre Les Deschiens, elle s'est imposée au cinéma grâce à des rôles singuliers, souvent teintés d'humour et de mélancolie.

Elle a notamment été récompensée par trois César, dont celui de la meilleure actrice pour *Séraphine* (2008), réalisé par Martin Provost.

Elle a également réalisé *Quand la mer monte...* (2004), pour lequel elle obtient le César du meilleur premier film, puis *Henri* (2013). Figure majeure du cinéma francophone, Yolande Moreau est reconnue pour son univers sensible, son jeu profondément humain et son goût pour les personnages hors normes.



VIVIANE DE MUYNCK

Dans le rôle de ***Mme. Fourcroy***

Formée au Conservatoire de Bruxelles, metteuse en scène et professeur de théâtre, Viviane de Muynck est célèbre pour ses créations avec la troupe multidisciplinaire de la Needcompany de Jan Lauwers, à l'image de *La Chambre d'Isabella* et *À la poursuite du vent*.

À la télévision, elle apparaît dans *Knokke Off*, la série Netflix sur la jeunesse dorée. Au cinéma, elle a joué dans plusieurs films de Dominique Deruddere, *Vincent et Théo* de Robert Altmann ou encore *Le Tout Nouveau Testament* de Jaco Van Dormael.



LAURENT CAPELLUTO

Dans le rôle de ***Adrien 'Fernand' Van den Branden de Reeth***

Laurent Capelluto naît au Zaïre, de parents italiens, et grandit à Bruxelles où il fait tout d'abord des études scientifiques avant de s'orienter vers des études d'art dramatique au Conservatoire royal de Bruxelles dans la classe de Pierre Laroche. Il commence son parcours au Théâtre national de Belgique, puis intègre rapidement L'Infini Théâtre, compagnie dirigée par Dominique Serron au sein de laquelle il est un acteur permanent.

Sa carrière cinématographique commence en 2003, lorsqu'il signe sa première apparition à l'écran avec *Le Tango des Rashevski* de Sam Garbarski aux côtés d'Hippolyte Girardot et de Michel Jonasz. Trois ans plus tard, l'acteur prend part à une production belge, un long métrage dramatique intitulé *Coquelicots* réalisé par Philippe Blasband. Il y interprète l'un des trois personnages principaux. Il enchaîne alors avec le tournage d'un autre drame de Philippe Blasband, *La Couleur des mots* (2007) dans lequel il campe un homme aveugle. Puis il incarne Simon, dans la comédie dramatique *Un conte de Noël* dont la mise en scène est assurée par le cinéaste roubaisien Arnaud Desplechin. Sa prestation lui vaut de faire partie des nominés pour le césar du Meilleur espoir masculin en 2009. Par la suite, il joue avec Miou-Miou dans le film *Pour un fils* (2009) mis en scène et écrit par Alix de Maistre. Il prend aussi part à la comédie à succès *OSS 117 : Rio ne répond plus* avec Jean Dujardin. Dans la foulée, il partage l'affiche de la comédie *La Grande vie* avec Michel Boujenah. En 2010, il est connu du public pour avoir incarné *La Balle*, truand maladroit confronté à Laurent Gamelon dans la scène culte de l'Ambu-bulance dans le film *Rien à déclarer* réalisé par Dany Boon.

Entre 2011 et 2017, il est nommé cinq fois pour le Magritte du meilleur acteur dans un second rôle, et l'obtient par deux fois : en 2014 pour *Le Temps de l'aventure* de Jérôme Bonnell et en 2016 pour *L'Enquête* de Vincent Garenq.

Ces dernières années sont marquées par des rôles forts dans des films d'auteurs tels que *Pour la France* de Rachid Hami, *On vous croit* aux côtés de Myriem Akheddiou, *La vie d'une femme* présenté en compétition à Cannes en 2026 ou *L'intérêt d'Adam* de la belge Laura Wandel. Il joue également un des rôles titres de la série Arte *Eldorado* aux côtés de Jérémy Rénier et Karim Leklou qui sortira sur les écrans en 2027.

PIERRE GERVAIS

Dans le rôle de ***Louis 'Michel' Coquels***

René Magritte dans la série policière *This is Not a Murder Mystery*, le jeune acteur belge s'est fait connaître avec la série belge post-apocalyptique *Into The Night*. Au cinéma, il a notamment joué dans le film belge *Julie se tait*, sélectionné à la Semaine de la Critique de Cannes 2024.

BAPTISTE SORNIN

Dans le rôle de ***Jean Plas***

Baptiste Sornin est un acteur, auteur et metteur en scène français installé à Bruxelles. Né en 1982, il se forme notamment à l'INSAS, dont il sort diplômé en 2004.

Depuis le début de sa carrière, il travaille aussi bien au théâtre qu'au cinéma et à la télévision. Il collabore régulièrement avec des cinéastes belges, notamment Jean-Pierre et Luc Dardenne, avec lesquels il tourne depuis *Le Silence de Lorna*. On le retrouve également dans *Deux jours, une nuit*, *Le Jeune Ahmed*, *Tori et Lokita* ou encore *Un silence* de Joachim Lafosse.

En 2017, son rôle principal dans *Sonar* lui vaut une nomination au Magritte du meilleur espoir masculin. Parallèlement à son activité de comédien, Baptiste Sornin est auteur et metteur en scène. Il a notamment écrit et mis en scène La Salade au Théâtre Varia à Bruxelles.

INGRID HEIDERSCHEIDT

*Dans le rôle de **Roberta***

A la fois historienne, chanteuse des Vedettes et de Monique Sonique, majorette et comédienne, Ingrid Heiderscheidt a joué pour Fabrice Murgia, Joël Pommerat, Virginie Strub, Christine Delmotte. Elle a co-écrit avec Jean-Michel Frère *Trop de Guy Béart tue Guy Béart*.

Électron libre du cinéma belge, elle a tourné dans *Je suis supporter du Standard* de Riton Liebman, *Ça rend heureux* de Joachim Lafosse, *Ultranova* de Bouli Lanners… Ingrid Heiderscheidt a décroché des prix d'interprétations à Cannes et à Paris pour ses rôles dans *Saint-Cyr* et *Putain Lapin*.

Elle a signé les capsules humoristiques de Miss Record et réalisé son premier film, *La meilleure manière*, en 2018.

NIGEL DELHASSE

*Dans le rôle de **Henri Célestin Vandevelde***

Nigel Delhasse est un acteur belge, également actif dans le domaine de la langue des signes. Sourd, il est notamment guide en langue des signes franco-belge (LSFB) et collabore avec des institutions culturelles bruxelloises, dont La Loge.

En 2026, il fait ses débuts au cinéma dans *Le Faux Soir* de Michaël R. Roskam.

LAURENT CARON

*Dans le rôle de **Prosper***

Laurent Caron est un comédien français installé en Belgique. Après des études au Conservatoire d'Amiens, il intègre le Conservatoire royal de Liège, dont il sort diplômé en 2005. Il mène depuis une carrière à la fois au théâtre et au cinéma.

Il travaille notamment avec Jean-Pierre et Luc Dardenne, apparaissant dans Le *Silence de Lorna*, *Le Gamin au vélo*, *Deux jours, une nuit*, *La Fille inconnue* et *Le Jeune Ahmed*. Il a également joué dans *Julie se tait* de Leonardo Van Dijl. Parallèlement, Laurent Caron possède une importante expérience théâtrale, notamment au Théâtre National de Belgique, et a collaboré avec des metteurs en scène tels que Jacques Delcuvellerie, Lars Norén, Galin Stoev et Stéphane Braunschweig.

PIERRE BOERAEVE

*Dans le rôle de **Léon 'Raymond' Thill***

Pierre Boeraeve est un Bruxellois, ancien infirmier urgentiste devenu professeur de boxe et personnalité du petit et du grand écran. Il dirige aujourd'hui son propre club de boxe, Studio Boksstal, à Bruxelles. Il s'est fait connaître du grand public grâce à son rôle d'Yves « Goe Gerief » dans la série *Putain*, avant de participer à Celebrity MasterChef Vlaanderen.

QUELQUES INFORMATIONS SUR LE TOURNAGE DU FILM

Début de tournage : Mardi 23 septembre 2025
Fin de tournage : Mercredi 10 décembre 2025
Durée du tournage : 55 jours

Lieux de tournage : Belgique - Bruxelles, Mons, Gand, Anvers
France - Vervins, Malesherbes

Les ateliers du Journal LE SOIR ont été reconstitués au Musée de l'Industrie situé Minnemeers 10 à Gent. C'est dans ce décor que le tournage a commencé en septembre 2025.

D'autres décors emblématiques ont été choisis pour le film, comme le Palais de Justice de Bruxelles où nous avons combiné une scène de Palais de Justice mais aussi la reconstitution de la Gare du Midi qu'on peut voir à la fin du film. Nous avons eu aussi la chance de tourner à la Bibliothèque patrimoniale H. Conscience située Hendrik Conscienceplein 4 à Anvers.

Les intérieurs de l'imprimerie Wellens ont été tournés dans un lieu unique sans lequel ces séquences n'auraient pas pu avoir un tel rendu : L'Atelier-Musée de l'Imprimerie situé Rue du Général Patton 70, à Le Malesherbois (France). L'atelier d'imprimerie de Jean Plas, quant à lui, a pu bénéficier de l'expertise des équipes et du décors incroyable du Démocrate de L'Aisne à Vervins (France).

L'extérieur de l'imprimerie Wellens s'est tourné dans l'emblématique Rue du Chêne dans le centre de Bruxelles.

De nombreux cafés ponctuent le film : nous avons été accueillis par le café Le Derby (choisi pour « Le café aux bons enfants » dans le film), le café À la Bécasse (choisi pour le café « Les 2 bécasses » dans le film), le café le Falstaff, le café Le laboureur, Le Grand Café (choisi pour incarner « Le Café de l'Horloge » dans le film), le café Le Cirio,

L'hôtel Manhattan (choisi pour faire office de « Café le Ballon » dans le film), le café De Linde (café « le Karreveld » dans le film), et le Skievelat.

La scène où Françoise (Mélanie Thierry) essaie de convaincre Mme Fourcroix de financer l'opération s'est tournée à la Brasserie Cantillon.

De nombreuses rues bruxelloises ont été utilisées comme la rue du Lilas, la rue du Grand Hospice, mais aussi la place de la Bourse et la rue Joseph Stevens.

Quelques scènes ont été également tournées à Mons en fin de tournage notamment des rues, quelques intérieurs et la scène de l'église.

LE CONTEXTE HISTORIQUE

« Le sourire, lui aussi, est une arme »
Fernand Demany

Le 18 mai 1940, au lendemain de l'invasion allemande, Le Soir cesse de paraître. En juin, contre la volonté de Marie-Thérèse Rossel, son éditrice, l'Occupant relance le quotidien en confiant la rédaction à des collaborateurs soumis à la censure de la Propaganda Abteilung. Les lecteurs ne sont pas dupes et rebatisent ce journal emboché « Le Soir volé ».

A l'automne 1943, le résistant Marc Aubrion, en charge de l'impression de la presse clandestine au Front de l'Indépendance, a l'idée de publier un faux numéro du Soir pour adresser un formidable pied-de-nez à la propagande nazie. Une rédaction clandestine se réunit chez le peintre Léon Navez, au Sablon, autour de René Noël, chef du Front de l'Indépendance pour le Brabant. Parmi les acteurs et actrices de ce coup d'audace, il y a l'avocate réfractaire Andrée Grandjean, le substitut du Procureur du Roi, Adrien van den Branden de Reeth, et Fernand Demany, grand reporter au Soir. Antifasciste et cofondateur du Front de l'Indépendance, il aura ces paroles de liberté prémonitoires, 70 ans avant les attentats de Charlie-Hebdo : « le sourire, lui aussi, est une arme ».

Winston Churchill a fait traduire le faux Soir

En quelques semaines, ils trouvent l'argent nécessaire à l'achat du papier et réussissent à convaincre un imprimeur, Ferdinand Wellens, d'imprimer ce « faux Soir » à 50.000 exemplaires, rognés un à un pour faire disparaître les dentelures permettant d'identifier la rotative. Les journaux seront notamment répartis dans plusieurs cafés de Bruxelles, d'où partiront des dizaines de volontaires chargés de les déposer dans les kiosques, quelques minutes avant l'heure de livraison habituelle du « Soir volé ».

Le 9 novembre, à 16 heures, la distribution du faux Soir commence. Des paquets de journaux sont distribués dans les kiosques, d'autres sont vendus sous le manteau par les résistants du Front de l'Indépendance. Le tirage est épuisé en quelques heures. Tout Bruxelles retentit d'éclats de rire à la lecture des articles couvrant subtilement la propagande de ridicule et des petites annonces facétieuses comme cette « PEAU DE L'URSS vendue trop tôt, toujours disponible chez A.Hitler, Blitzkriegaallée ». L'exploit est salué jusqu'à Londres. Winston Churchill fait traduire le faux Soir et le diffuse à 10.000 exemplaires en anglais. Le Front de l'indépendance réalise un bénéfice de 347.000 francs (environ 200.000 euros) grâce à la vente des journaux, aussitôt réinvesti dans la résistance. À la Libération, Fernand Daxheler, journaliste au Soir, écrira « Il faut avoir souffert toutes les misères, toutes les humiliations de l'occupation allemande pour comprendre la joie des gens honnêtes et des patriotes devant le ridicule si malicieusement et si audacieusement jeté à la face du boche ».

Un acte de foi dans la liberté

Si le faux Soir fut un acte de bravoure pacifique exemplaire, il a coûté la mort ou la prison à nombre de ses acteurs. La Gestapo, chargée de retrouver les auteurs de ce canular historique, finit par les identifier après avoir mis la main sur un exemplaire que les résistants avaient omis de rogner. Le 25 février 1944, l'imprimeur Ferdinand Wellens est arrêté. La Gestapo appréhende également Théo Mullier, le résistant du Front de l'Indépendance, employé à l'imprimerie du Soir, qui a subtilisé le « flan » permettant de reproduire le logo du journal, ainsi que la liste des kiosques avec les horaires de livraison. Le linotypiste Julien Oorlinckx et le rotativiste Henri Vandevelde sont placés en détention.

Au final, près de vingt personnes impliquées dans le pastiche du Soir volé par les nazis seront jugées et condamnées. Cinq vont mourir en déportation : Ferdinand Wellens, Théo Mullier, Louis Coquels, en charge de la distribution des Faux Soir, Jean Plas, l'imprimeur des bandelettes entourant les paquets de « Faux Soir » déposés dans les kiosques, et Léon Thill, chef de la brigade des incendiaires des camionnettes du « Soir volé » dont la mission était de retarder la diffusion du journal aux mains des Allemands. L'instigateur du « Faux Soir », Marc Aubrion, sera capturé après avoir été dénoncé en mars 1944. Condamné à mort au motif de sa « participation à la fabrication d'un matériel de propagande », il verra sa peine commuée en quinze ans de forteresse. Le prix à payer pour avoir tourné la presse asservie du « Soir volé » en dérision, au nom de la défense du droit à la liberté d'écrire, de penser et de s'exprimer sans contrainte.

MARIE-THÉRÈSE ROSSEL

Propriétaire du Soir · Présidente du collège de gestion de 1935 à 1969

L'histoire du Soir commence à Bruxelles en novembre 1887, lorsqu'Emile Rossel, propriétaire de l'agence de publicité du même nom, lance avec deux associés, Nicolas Corbelin et Edgar Roels, l'idée d'un quotidien d'information dont la rédaction serait indépendante de tout groupe de pression et de toute obédience. Le premier numéro paraît le 10 décembre, quatre pages gratuites tirées à soixante mille exemplaires. Dans un paysage dominé par la presse d'opinion, ce positionnement sans couleur politique est alors inhabituel. Emile Rossel définit la ligne du journal comme devant être « neutre, honnête et impartiale ». Financé par la publicité commerciale, Le Soir restera distribué gratuitement aux Bruxellois habitant un rez-de-chaussée jusqu'en 1914.

En 1912, Emile Rossel confie la direction du journal à son fils Victor. De 1914 à 1918, la parution est interrompue par l'occupant allemand et Victor Rossel soutient financièrement le personnel pendant toute cette période. À sa mort, en 1935, sa fille Marie-Thérèse Rossel, alors âgée de vingt-cinq ans, devient présidente du collège de gestion du journal.

Elle a trente ans en 1940, lorsque l'Allemagne envahit à nouveau la Belgique et place les organes de presse sous la tutelle de la Propaganda Abteilung. La correspondance conservée entre elle et l'occupant documente ses démarches pour obtenir des garanties sur l'indépendance du journal et de sa rédaction. Faute de les obtenir, elle renonce à faire paraître Le Soir sous ce régime et quitte la Belgique pour la zone libre, en France, avec le directeur du journal, Lucien Fuss, et son rédacteur en chef, Charles Breisdorff.

À l'été 1940, le journal recommence à paraître sous le contrôle de la Propaganda Abteilung. La rédaction ne compte plus aucun journaliste de l'équipe d'avant-guerre : elle est entièrement recomposée sous la direction de Raymond De Becker. Cette édition, que les Belges surnommeront le Soir volé, sert d'outil de propagande, mêlant à l'actualité des informations inexactes sur le front et des portraits élogieux d'Hitler et de Mussolini. C'est ce journal-là que le Front de l'Indépendance parodiera le 9 novembre 1943.

À la Libération, Le Soir retrouve son indépendance. Marie-Thérèse Rossel reprend la présidence du collège de gestion et assure la direction du journal de 1946 à 1969. Elle préside ensuite le conseil d'administration de Rossel jusqu'à sa mort, en 1987, l'année du centenaire du Soir, devenu entre-temps le premier quotidien d'information de Belgique.



LES RESISTANTS DONT SONT INSPIRÉS LES PERSONNAGES DU FILM

Note liminaire

Le Faux Soir du 9 novembre 1943 n'a pas été l'œuvre d'un homme seul. Derrière l'idée, il a fallu un réseau, un imprimeur qui accepte le risque, un employé du Soir capable de fournir les flans au titre du journal, des typographes, des transporteurs, un financement et des complicités silencieuses. Les textes sur les trajectoires des résistants ressortent des dossiers du Service des Victimes de la Guerre, des témoignages de familles et des travaux publiés sur le Front de l'Indépendance.

Les portraits qui suivent sont rédigés au plus près des notes de recherche. Rien n'y a été ajouté qui ne figure dans les sources : les dates, les lieux, les motifs d'arrestation et les noms de camps sont ceux des documents d'archives, avec leurs approximations d'époque. Lorsque les pièces se contredisent, la mention en est faite.

I
CEUX QUI ONT CONÇU L'OPÉRATION

MARCEL AUBRION

Marbehan, 17 août 1911 · 1968 · Initiateur du Faux Soir

En 1943, Marcel Aubrion a trente-deux ans. Il habite au 54 de l'avenue Ducpétiaux, à Saint-Gilles, avec son épouse Berthe Farberof et leur enfant en bas âge, et gagne sa vie comme employé de commerce aux établissements Vandeplas, une maison d'accessoires pour automobiles établie rue du Collège Saint-Michel. Deux personnes sont à sa charge. Son dossier d'état civil ne dit rien de plus : un employé bruxellois parmi des milliers d'autres.

C'est Léon Navez qui le fait entrer dans le réseau. Vers août 1943, le peintre le présente à René Noël, qui cherche un responsable de presse pour le Front de l'Indépendance. Aubrion prend en charge la presse clandestine du Brabant wallon et de Bruxelles : impressions, reproductions, répartition des lots entre les distributeurs. Tout ce qui fait qu'un journal interdit finit malgré tout dans les mains d'un lecteur. Les documents le désignent comme l'initiateur du Faux Soir. L'idée lui vient dans la nuit du 19 au 20 octobre 1943 et l'opération est montée en vingt et un jours.

La Gestapo l'arrête le 14 mai 1944, pour « préparation de matériel de propagande anti-allemande ». Il est condamné à mort dès le lendemain, 15 mai 1944. Le jugement est annulé le 6 juin 1944 en ce qui concerne la sentence et la peine est commuée en quinze ans de travaux forcés. Il reste détenu à Saint-Gilles jusqu'au 5 juillet 1944, jour de son départ pour l'Allemagne.

Déporté au camp de Bayreuth, il y demeure du 25 juillet 1944 au 14 avril 1945, puis rentre en Belgique le 15 mai 1945. Il en revient handicapé. Reconnu prisonnier politique et résistant de la presse clandestine, il meurt en août 1968.

RENÉ NOËL

Hornu, 25 mai 1907 · 22 mai 1987 · Responsable du Front de l'Indépendance

Régent en mathématiques, René Noël se rallie au communisme dès le début de l'occupation. Il devient rapidement responsable du Front de l'Indépendance pour le Brabant et le Hainaut, vers la fin de 1942, puis rejoint la direction nationale à partir de 1943.

Au moment des faits, il habite officiellement Mons mais vit en réalité dans la clandestinité à Bruxelles. C'est Léon Navez, montois lui aussi, qui fait la navette entre les deux villes et lui apporte son linge et ses vêtements, préparés par son épouse, Madeleine Bauvois. Le même Navez lui présente Marcel Aubrion, alors qu'il cherche un responsable de presse pour le Front de l'Indépendance.

Son rôle dans le Faux Soir est celui de l'homme qui rend l'idée possible. Il coordonne l'opération et l'opérationnalise : il recrute Aubrion, sollicite Théo Mullier au Soir et l'imprimeur Ferdinand Wellens, obtient de madame Grandjean le financement de l'édition.

Il échappe à la répression de février et mars 1944. Après la guerre, il fait carrière dans sa région : échevin des finances à Mons de 1946 à 1952, élu sénateur sur la liste du parti communiste en 1949, fondateur de l'école technique communale en 1950, bourgmestre de Cuesmes en 1965. Il meurt le 22 mai 1987.

FERNAND DEMANY

Liège, 26 juin 1904 · Uccle, 19 juin 1977 · Journaliste, fondateur du Front de l'Indépendance

Fernand Demany passe son enfance à Anvers avec sa mère, après le décès de son père. C'est dans cette ville qu'il commence à écrire pour la presse, d'abord à L'Echo du Soir, puis au Matin, journal libéral. Après son mariage, il intègre Le Soir en 1931 et y travaille comme journaliste jusqu'en 1940.

Refusant d'écrire pour des journaux passés sous mainmise allemande, il se fait engager par le bourgmestre d'Etterbeek, le libéral Louis Schmidt, comme employé communal au bénéfice de l'œuvre caritative du Secours d'hiver. En février 1941, il lance son propre journal clandestin, La Résistance passive. Il collabore également à d'autres feuilles interdites, notamment La Libre Belgique, mais s'implique surtout dans La Voix des Belges, dont Louis Schmidt est le rédacteur en chef secret. Lorsque Schmidt est arrêté, Demany bascule entièrement dans la clandestinité et se consacre au Front de l'Indépendance, dont il fonde la branche du Brabant wallon. Il en prend la tête avant de laisser sa place à René Noël. En 1942, il rejoint le parti communiste.

Après la guerre, il est un temps ministre de l'Information, poste dont il démissionne en 1944. En 1946, il se présente sur les listes du parti communiste aux élections législatives. Il poursuit ses activités journalistiques jusqu'à sa mort, en 1977.

Son nom revient dans une autre histoire, celle de la veuve de l'imprimeur Ferdinand Wellens, qu'il accompagnera dans ses démarches pour faire reconnaître le rôle de son mari.

LÉON NAVEZ

Mons, 5 juillet 1900 · Auderghem, 27 août 1967 · Peintre, premier relais du réseau

Léon Navez entre à l'Académie de Bruxelles en 1921 et en sort avec un diplôme de bosseur-marbrier. Il parfait sa formation auprès d'artistes comme Florent Prosper Colpaert, maître verrier à Bruxelles. En 1927, il participe à une exposition de l'art belge contemporain en Suède puis en Lettonie, aux côtés d'Anto Carte, Devos, Depooter et Buisseret. Avec ces peintres, il fonde le groupe moderne Nervia, qui entend promouvoir l'art wallon. En 1929, il devient titulaire des cours de composition et de peinture décorative à l'Académie de Mons, où il enseignera jusqu'en 1947, avant de passer à La Cambre.

Il rencontre sa première épouse à Paris en 1928, Lucienne Jouanneau, dite Lulu. Ils se marient à Cormeilles et leur fils Serge naît la même année à Bruxelles. Le couple habite au 8 de la rue aux Laines. Lulu travaille chez un antiquaire. Elle mourra jeune, en 1950.

Navez fut un résistant de la première heure. Avec Lulu et son ami Léon Eeckman, il s'engage dès le début de l'occupation. En 1940, il fait de son atelier bruxellois un premier relais de l'action du Front de l'Indépendance. Les dirigeants du mouvement s'y réunissent souvent. C'est là, rue aux Laines, qu'il présente Marcel Aubrion à René Noël et à Adrien Van den Branden de Reeth. Sans cette rencontre, le Faux Soir n'aurait sans doute jamais existé.

Quand il craint d'être arrêté, Navez part se mettre au vert à Mons, chez sa tante. Ce fut le cas au moment de l'arrestation d'Aubrion, en 1944.

Il est élu membre officiel du parti communiste en 1946 et entre à l'Académie royale de Belgique en 1960. Ses œuvres sont notamment conservées à Anvers et au Musée des Beaux-Arts de Bruxelles. Il meurt d'un cancer des poumons à Auderghem, le 27 août 1967.

ADRIEN VAN DEN BRANDEN DE REETH

1899 · 1980 · Magistrat, rédacteur du Faux Soir

Sous l'occupation, Adrien Van den Branden de Reeth est l'un des rares magistrats à rejoindre le Front de l'Indépendance. Il commence comme distributeur de Justice libre, l'organe clandestin de la section juridique du mouvement.

À partir d'avril 1943, il collabore à la rédaction du journal, puis prend la relève du rédacteur en chef après l'arrestation de celui-ci. Il se retrouve ainsi propulsé parmi les responsables de la presse et de la propagande de la zone 5, Bruxelles-Brabant, participant à la rédaction des journaux Front et Libération et organisant leur diffusion, ainsi que celle des tracts et pamphlets de l'organisation.

Devenu compagnon de route des communistes, il sera l'un des rédacteurs du Faux Soir. Il ne sera pas arrêté.

À la Libération, il est quelque temps secrétaire national du Front de l'Indépendance. Proche de l'Union démocratique belge sans en être membre, il devient ministre des Victimes de la Guerre dans le deuxième gouvernement Van Acker, coalition de socialistes, de libéraux, de communistes et de l'UDB, du 2 août 1945 au 9 janvier 1946.

ANDRÉE GRANDJEAN

Schaerbeek, 29 juin 1910 · Uccle, 29 novembre 1999 · Avocate, dirigeante du Front de l'Indépendance

Andrée Elvire Jeanne Grandjean est diplômée en droit de l'Université libre de Bruxelles en 1933. En octobre 1941, elle s'engage plus formellement dans le Front de l'Indépendance alors en construction, et plus particulièrement dans sa branche judiciaire, Justice libre.

En 1942, elle échappe de justesse à une arrestation de la Gestapo à son domicile de l'avenue Coghen. Son seul contact subsistant, l'avocat général van den Branden de Reeth, assure in extremis, sur ses indications, la destruction des papiers compromettants qui se trouvaient dans sa maison de campagne. Elle se cache quelques mois à Anvers, dans des conditions fort précaires. De 1942 à 1944, elle vit dans la clandestinité totale et sur ses seules économies, des réserves qu'elle avait récupérées dans son appartement en brisant les scellés apposés par l'occupant. Elle assure l'impression de Justice libre sur une ronéo entreposée chez un ami.

Après les rafles de juillet 1943 qui décapitent le parti communiste, elle est intégrée à la direction régionale du Front de l'Indépendance, aux côtés de Paul Libois, René Noël et Adrien van den Branden de Reeth, sous le nom de Françoise Bontemps. Responsable de l'organisation, elle s'occupe particulièrement des intellectuels, du Palais et des fonctionnaires. Elle est partie prenante à l'organisation du Faux Soir, réalisé par la direction bruxelloise du mouvement. Elle assure également l'aide aux réfractaires et sera en contact direct avec les dirigeants qui mettent sur pied, à partir de 1944, les Milices patriotiques.

À la sortie de la guerre, sa santé défaillante ne lui permet pas de reprendre d'emblée son activité d'avocate. À partir de décembre 1944, elle assure pendant deux ans le secrétariat de la Commission d'enquête des secrétaires généraux. Parallèlement, elle assume différentes responsabilités au sein du parti communiste, qu'elle n'avait pas rejoint d'emblée pendant l'occupation et auquel elle rend publique son adhésion en mai 1945.

Elle plaide certains dossiers marquants, comme celui du dénonciateur de Jean Hansen, étudiant résistant fusillé par l'occupant, dont elle obtient la condamnation à mort devant le Conseil de guerre de Liège. Depuis la fin des années quarante, elle a repris à temps plein son activité d'avocate et plaide notamment dans l'affaire du Bois du Cazier, la catastrophe minière du 8 août 1956 à Marcinelle, qui fit 262 victimes, principalement italiennes.

Elle avait succédé à sa mère à la présidence de l'asbl Foyer de la Femme, Vrouwen Haard, une maison de retraite richement dotée que sa mère avait fondée, et avait caressé l'idée de l'orienter vers l'accueil des veuves de résistants, de fusillés et de déportés. Reconnue résistante armée, résistante civile et résistante par la presse clandestine, elle était titulaire de l'Ordre de la Couronne et de la Croix de guerre.

Admise à l'honorariat le 27 octobre 1970, elle se retire dans la petite commune basque de Licq-Athérey, dans les Pyrénées-Atlantiques, avec son mari Max Cosyns (1906-1998), physicien nucléaire et spéléologue, ancien professeur à l'ULB et à la Fondation médicale Reine Élisabeth. Elle meurt à Uccle le 29 novembre 1999.

THÉO MULLIER

Saint-Josse, 14 juillet 1900 · Ellrich, 3 novembre 1944 · Employé du Soir

Sébastien Théophile Mullier, connu sous le nom de Théo Mullier, est employé au Soir. Sous-chef de bureau au service « Vente et abonnement », installé place de Louvain 21 à Bruxelles, il connaît le journal de l'intérieur : ses points de vente, ses horaires, ses camionnettes, ses flans.

Ce n'est pas sa première guerre. Prisonnier politique dès 1914-1918, il avait été condamné à mort pour avoir fourni de fausses cartes d'identité à des volontaires souhaitant rejoindre les forces armées belges par les Pays-Bas. Sa peine avait été commuée en détention en raison de son jeune âge et il avait passé les années 1916 à 1918 à la prison de Saint-Gilles, cellule 46.

Affilié au groupement M.P. depuis le 1er novembre 1941, sous-chef de la cinquième compagnie du groupe 7 de la Légion belge, il est membre et responsable du Front de l'Indépendance au sein même du Soir. Il est marié et père d'un fils, Gustave, né le 17 février 1925.

Son rôle dans l'opération est décisif. C'est lui qui fournit les flans portant l'en-tête du Soir, communique la liste des points de vente et les horaires de distribution, et organise le retard du véritable journal. L'incendie d'une camionnette devant la sortie sera improvisé dans l'urgence : le survol de Bruxelles par la RAF, qui devait perturber la distribution, avait été reporté d'un jour.

Il est arrêté le 25 avril 1944 à Molenbeek-Saint-Jean, lors d'une réunion du Front de l'Indépendance, transféré à la Gestapo de l'avenue Louise, où il est torturé, puis déporté au camp de Dora, où étaient assemblées les V2. Il meurt le 3 novembre 1944 à Ellrich, l'un des commandos dépendant de ce camp. À l'annonce de son décès, son épouse se donne la mort, laissant Gustave orphelin.

FERDINAND WELLENS

16 mai 1883 · Berlin-Buch, 28 février 1945 · Imprimeur du Faux Soir

Ferdinand François Mathieu Wellens dirige l'imprimerie du 35 de la rue de Ruysbroeck. C'est là que sont imprimés les cinquante mille exemplaires du Faux Soir, au prix coûtant.

Il imprimait déjà, depuis 1942, un grand nombre de journaux clandestins: Belgique Nouvelle, L'Echo de Belgique, La Voix des Belges. Mais ses presses avaient aussi produit des publications de l'ordre nouveau, Le Nouveau Journal et Cassandre, qui « servaient la politique de l'ennemi ». Cette ambiguïté coûtera cher à sa mémoire.

Après son arrestation, les Allemands confisquent les biens des Wellens, notamment la bibliothèque de Ferdinand, qui contenait beaucoup d'ouvrages de valeur. Condamné le 17 mai 1944 à sept ans de travaux forcés, il meurt le 28 février 1945 au Stadtischen Friedhof XI de Berlin-Buch, dans un hôpital dépendant de la région de Bayreuth. La cause officielle est une « faiblesse cardiaque » ; il aurait été atteint de scarlatine et de pneumonie.

Sa veuve, Louise Pay, et leur fille n'ont reçu aucune indemnité : la qualité d'ayants droit de prisonnier politique leur a été refusée. Le statut de résistant de la presse clandestine sera lui aussi refusé à Ferdinand Wellens, malgré de nombreuses lettres de soutien et les témoignages de toutes les personnes impliquées dans le Faux Soir. Fernand Demany accompagnera la veuve Wellens dans ses démarches. L'homme qui a imprimé le journal est mort en déportation sans jamais être reconnu comme résistant.

HENRI CÉLESTIN VANDEVELDE

Laeken, 19 avril 1912 · Imprimeur rotativiste

Henri Célestin Vandevelde est imprimeur rotativiste chez Wellens, au 35 de la rue de Ruysbroeck. C'est l'homme des machines, celui qui fait tourner la presse la nuit du tirage.

Il est arrêté sur son lieu de travail le 25 février 1944, sur dénonciation, par la Gestapo, pour sa participation au Faux Soir. Condamné à trois ans de prison, il passera de camp en camp : Saint-Gilles, Bonn, Coblence, Francfort, Neutitschein, Eger, Bamberg, Starnberg, Dachau.

Il rentrera. Le statut de prisonnier politique et celui de résistant de la presse clandestine lui seront tous deux reconnus. Son épouse s'appelait Maria.

JEAN PLAS

Liège, 9 février 1910 · Neuengamme, 8 mars 1945 · « Petit Jean », imprimeur clandestin

Jean Plas, que la clandestinité appelle « Petit Jean », a imprimé un grand nombre des journaux du Front de l'Indépendance. Il est père de huit enfants : Liliane, Emile, Nicole, André, Marcel, Marie-Claire, Monique et Paul. Son épouse s'appelle Anne Plas Vandoren. Sa sœur Marie-Louise était également résistante, et son mari fut déporté lui aussi.

Il est arrêté le 4 juillet 1944, rue de Ruysbroeck 56, à cinq heures du matin, pour « renseignements, hébergement d'Américains, imprimerie de journaux clandestins ». Déporté le 30 août 1944, il meurt à Neuengamme le 8 mars 1945. Le statut de résistant de la presse clandestine lui sera accordé à titre posthume.

L'histoire de sa famille dit quelque chose de la façon dont le pays a traité ses morts. Anne, son épouse, s'est remariée, et se remarier lui a fait perdre la pension accordée aux ayants droit des résistants de la presse clandestine et des prisonniers politiques. Ses enfants, eux, ont pu continuer à en bénéficier.

PIERRE BALANCOURT

« Georges » · Typographe, dépositaire et transporteur du Faux Soir

Typographe et conducteur de presse, Pierre Balancourt, dit « Georges », membre du Front de l'Indépendance d'Anderlecht, a participé à rassembler le matériel typographique de nombreux journaux clandestins. Pour le Faux Soir, il est dépositaire général et transporteur : c'est par lui que les paquets passent des presses aux distributeurs.

Il est arrêté le 25 mai 1944 en tant que réfractaire, sans que le lien soit établi avec le Faux Soir, du moins dans un premier temps. Transféré en Allemagne, il passe par le camp de Maria Lanzendorf, puis par celui de Brunswick, d'où les Américains le libèrent le 10 avril 1945. Il rentre à Bruxelles le 21 avril 1945.

Son épouse s'appelait Marie Van Huffelen.

SOURCES

Documents cités dans les notes de recherche

Dossiers individuels de presse clandestine et de prisonnier politique,
Service des Victimes de la Guerre, Bruxelles
(Aubrion, Wellens, Vandevelde, Plas, Balancourt, Mullier, Demany).

Désiré Denuit, Fernand Demany : mousquetaire de la Résistance,
le Front de l'Indépendance, le faux « Soir », Bruxelles, 1982.

Nathalie Gobbe, Fernand Demany, l'homme d'action, avant tout poète,
Bruxelles, ULB, 1990.

José Gotovitch, Du rouge au tricolore.
Les communistes belges de 1939 à 1944. Un aspect de l'histoire de la
Résistance en Belgique, Bruxelles, 1992, p. 503-504 et passim.

José Gotovitch, «Presse clandestine en Belgique, une production culturelle?»
dans Bruno Curatolo et François Marcot (dir.), Ecrire sous l'Occupation. Du
non-consentement à la Résistance. France-Belgique-Pologne 1940-1945,
Rennes, 2011, p. 97-114, spécialement p. 106-108.

Léon Navez, une peinture de l'âme, catalogue d'exposition, 2015
(témoignage de Françoise Eechman).

Association des étudiants en droit et magistrature,
notice consacrée à Adrien Van den Branden, aesm.be.

Interview d'Andrée Grandjean par José Gotovitch, 16 novembre 1973.
Centre des archives communistes en Belgique (CArCoB), Bruxelles, dossier
CCP, archives Jean Terfve.

Notice biographique consacrée à Andrée Grandjean
Nouvelle Biographie nationale, Académie royale de Belgique
(academieroyale.be).

LE FAUX SOIR